

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 3

Rubrik: Échos de partout ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour permettre à la tringle de fermeture (F) de pénétrer par rotation dans les encoches. Dans les encoches (1) la caissette est fermée, le trou de vol parfaitement assuré ; dans les encoches (2), le dessous se maintient plus bas et le trou de vol reste ouvert, permettant aux abeilles égarées lors de la cueillette de regagner le groupe.

Il faudrait un concours extraordinaire de circonstances pour que la tringle de fermeture, une fois engagée dans les encoches, puisse en ressortir et libérer le fond mobile. Pour éviter cette aventure fort improbable, on peut placer derrière la tringle (voir dessin) un ressort fait avec du feuillard (briquettes), légèrement encastré dans la planchette du fond. Pour les expéditions par poste, une semence plantée derrière la tringle peut aussi assurer sa fixité.

Légère, bien en main, cette caissette permet de capturer avec aisance les essaims, de les entreposer à la cave sans crainte qu'ils ne sortent jusqu'au moment de les mettre en ruche. Très facile à construire, d'une sûreté absolue, elle ne devrait manquer dans aucune exploitation.

M. Soavi.



ECHOS DE PARTOUT

Deux belles légendes

Selon une légende médiévale allemande, Dieu désirait que les abeilles, comme les hommes, ne travaillent pas le dimanche. Dans leur ardeur, elles désobéirent et récoltèrent le riche nectar du trèfle incarnat. Comme punition, Dieu leur interdit à jamais de butiner cette fleur.

Pour les Indous, le miel assure la force, la santé, la bonne fortune et la sagesse. Si les hommes le méritent, après la mort, leur âme doit habiter le corps d'une abeille.

L'Apicoltore d'Italie.

Production étrangère de miel

En *Italie*, la production du miel, en 1961, a été inférieure à celle des années moyennes normales. Le placement de la marchandise sur le marché intérieur a été assez facile et le prix moyen de vente a oscillé entre 210 à 250 liras le kilo, prix qui est évidemment encore trop bas. Le miel de montagne et celui d'acacia s'est vendu 310 à 340 liras le kilo.

En *Argentine*, la récolte 1961, relativement faible, a été entièrement absorbée par le marché interne ; il a même fallu recourir à des importations de miel étranger, notamment d'Espagne.

L'Ape.

En France, la récolte 1961 se situe à plus de 8000 tonnes. Il existe encore quelques stocks. Les ventes sont lentes et molles. L'écoulement est cependant assuré. La gelée royale s'est bien vendue ; le marché ne connaît pas pour le moment de réserves invendues. Pour le pollen, les indications de dernière heure font connaître quelques difficultés d'écoulement, la production étant supérieure à la demande, et il serait souhaitable que la prochaine saison de production de pollen ne trouve pas trop de stocks invendus, sinon il pourrait se produire une perturbation amenant désarroi, descente des cours au-dessous du prix de revient et trouble dans cette production que nous croyons promise à un bon avenir.

Revue française d'apiculture.

Variétés

En Gruyère: concours de ruchers

Les concours de la Romande ne sont pas à présenter aux lecteurs de ce bulletin. Quel apiculteur n'a pas parcouru avec intérêt ces pages illustrées, montrant en toute simplicité et avec le pouvoir de la poésie, les ruchers de nos collègues. Si l'on va d'abord à l'image, c'est par sympathie pour le collègue, c'est pour essayer de comprendre et d'aimer ce petit domaine, ce royaume apicole clos et paisible. Et puis, on lit le nom de l'apiculteur, on compose un visage, on reconstitue un dialogue entre le jury et le concurrent. Ce que l'on retient facilement et qui va au-delà des sages remarques du jury et de l'énoncé du nombre des points, c'est une conscience dans la profession, il faudrait dire dans l'art, c'est ce refus des apiculteurs du concours de rester dans les parcelles de la routine, dans les champs trop connus des conceptions dépassées. D'abord un refus et puis un acte de courage qui permet de regarder le progrès, de le mesurer et, finalement, de prospecter l'avenir.

Pour le canton de Fribourg, il échoit à la Gruyère, cette année, de montrer le bon exemple. Oh ! nous savons bien qu'il y aurait lieu de se plaindre d'un travail si peu récompensé en 1961, d'une série d'années maigres, de ces climats tout juste capables de mettre au chômage les plus travailleuses de nos abeilles.

C'est justement là qu'intervient le courage. Perdre une bataille, ce n'est pas perdre une guerre ; une mauvaise année apicole ne signifie pas que toutes celles qui viendront seront mauvaises. Il faut que ceux qui disposent du temps nécessaire et d'un petit levain d'enthousiasme prennent la tête de ce contingent de braves, qu'ils entraînent les hésitants, raniment les apiculteurs las et qui attendent l'année-miracle pour refaire le plein d'optimisme.

En avant la Grue, regarde le doux printemps revenir, imagine les fleurs des vergers, les essaims tranquilles aux bras des vieux arbres. Prends ton vol et apporte les inscriptions du concours dans cet immeuble de la rue Saint-Denis, à Bulle. C'est là que notre dévoué président, M. Henri Jaquet, les attendra jusqu'à fin mars.

G. Md.

LA VIE DE NOS SECTION

Nécrologie

Société d'apiculture de Lausanne

† **Oscar GRUBER**

Le 23 janvier, à la chapelle de Montoie, on rendait les derniers honneurs à M. Oscar Gruber, décédé à l'âge de 73 ans. Membre assidu de la section de Lausanne depuis 27 ans, c'est un grand ami des abeilles qui disparaît.

Travaillant à la Sapal SA comme mécanicien depuis 35 ans, Oscar Gruber possédait en outre un rucher d'une quinzaine de colonies qui constituaient son violon d'Ingres.

Quel plaisir il avait de se trouver le samedi et le dimanche parmi ses abeilles qu'il soignait avec beaucoup de compétence et d'amour. Il élevait lui-même ses reines et donnait la préférence à la race italienne.

Depuis plus d'une année, sa santé déficiente ne lui permettait plus de transporter ses ruches au Jorat et, après un séjour à l'hôpital, la perspective de ne plus pouvoir s'occuper de ses chères abeilles lui causait beaucoup de chagrin.

Tous les apiculteurs qui ont eu le privilège de connaître cet homme souriant et bon garderont de lui un pieux souvenir.

A son épouse, ses enfants, à sa famille en deuil, va toute notre respectueuse sympathie.

J. A.

Comptes rendus

Section Grandson et Pied du Jura

Importante assemblée statutaire

Notre société a tenu son assemblée statutaire dimanche 21 janvier, au café du Commerce, à Grandson.

90 membres de la région du Nord vaudois ont participé à cette assemblée présidée par M. Gustave Sueur, le dynamique président de notre groupement et de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture.

Heureux président qui a eu l'agréable surprise de souhaiter la bienvenue à dix nouveaux membres, ce qui prouve que la relève est assurée dans notre section. Voici la liste de ces dix admissions : MM. Adolphe Leyvraz, Francis Currit, Jean Potterat et André Crausaz, de Sainte-Croix ; Constant Meylan, Clément Duc et Georges Margot, d'Yverdon ; Etienne Dyens, de Concise ; André et Paul Humbert, de Corcelles/Concise.

Après ce premier bilan, l'assemblée se leva et marqua un temps de silence pour honorer la mémoire de trois de nos chers membres disparus : MM. Numa Clément, à Yverdon, Paul Humbert, à Corcelles/Concise, et Alfred Cuanier, à Onnens.

M. Clément d'abord, ancien instituteur puis juge de paix, président d'hon-